



**BILAN**

Principales opérations  
menées en **2022** en faveur  
de l'environnement



**TOURAINÉ**  
LE DÉPARTEMENT

## La gestion des sites classés ENS

En Indre-et-Loire, 61 sites remarquables, à haute valeur écologique et paysagère sont classés au titre des ENS par le Département, dont 20 sont propriété départementale.

La préservation et la valorisation des sites naturels sont au cœur des missions du service de la Transition écologique permettant ainsi de préserver une part de la biodiversité de la Touraine.

La biodiversité, c'est bien plus qu'une simple liste d'espèces. C'est la diversité des milieux de vie à toutes les échelles, de la forêt à la mare au fond du jardin.

C'est aussi la diversité des espèces qui y vivent et qui interagissent entre elles et avec ces milieux. Enfin, c'est la diversité des individus au sein de chaque espèce, car chaque être vivant est unique.

Planification, études, suivis des travaux d'aménagement, accueil du public..., des missions diversifiées et complémentaires au service des milieux naturels, des habitants et des touristes.

**184  
animations  
nature**

ont rassemblé plus de  
**3 000 personnes**



**21 km de haies** et  
**196 arbres** isolés  
plantés dans le cadre de  
l'opération "L'Arbre dans le  
Paysage Rural de Touraine"

**20 sites ENS**  
départementaux et  
**41 sites locaux**  
pour 2005 ha

Plus de

**4 000 enfants** sensibilisés  
à la préservation de la biodiversité avec  
plus de  
**200 animations**  
dans les établissements



# ÉDITO



Le Conseil départemental est un acteur majeur de la transition écologique et de la protection de l'environnement en Touraine.

L'Indre-et-Loire présente une grande variété de milieux naturels et d'espèces remarquables. Conscient de cette richesse et de la nécessité de protéger pour faire découvrir, le Département s'est engagé très fortement dans la préservation des milieux naturels et dans la mise en valeur de ces espaces ouverts toute l'année au public. C'est le sens des actions qu'il mène à travers sa politique « Espaces naturels sensibles » : susciter un élan de la population pour découvrir de manière originale et active son environnement naturel, et prendre conscience de sa richesse et de sa fragilité.

Engagé, en partenariat et en soutien avec les acteurs locaux, dans une démarche d'excellence pour une meilleure prise en compte des différentes préoccupations environnementales, le Département renforce au quotidien, son action en faveur du développement durable. Aussi, ce bilan élaboré par les services du Conseil départemental vous présente les principales opérations menées en 2022 dans le cadre de cette démarche.

Fruit d'une volonté politique assumée, l'ambition portée par la Collectivité est de faire en sorte que chaque action, chaque politique, chaque décision soit empreinte du souhait d'un développement du territoire plus équilibré, en phase avec son époque et les impératifs écologiques qui s'y rattachent, au service de tous les tourangeaux.



**Valérie Gervès**

Vice-Présidente en charge de  
la transition écologique et de la  
biodiversité





# SOMMAIRE

---

## 1 - Retour sur 2022 en quelques dates

## 2 - La gestion des sites naturels

- Surveillance des sites : la Brigade verte
- Une économie locale : agriculture et élevage sur les sites naturels
- Structures d'insertion par le travail

## 3 - Zoom sur quelques sites ENS départementaux

- Tourbière de Montifray
- Étang du Louroux
- Val de Choisille
- Bois Chétif-Marc Jacquet
- Étang d'Assay
- Base de loisirs de Hommes
- Domaine de Candé
- Étang de l'Archevêque

## 4 - Actualité des sites ENS locaux

## 5 - Le Département, acteur de la protection de la biodiversité

- Connaissances naturalistes
- Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes
- Plan de continuités écologiques

## 6 - Promouvoir l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

- Les partenaires
- Animations financées par le Département
- Animations culturelles et patrimoniales, une échappée bucolique
- L'agenda nature
- Projet Atout collégiens

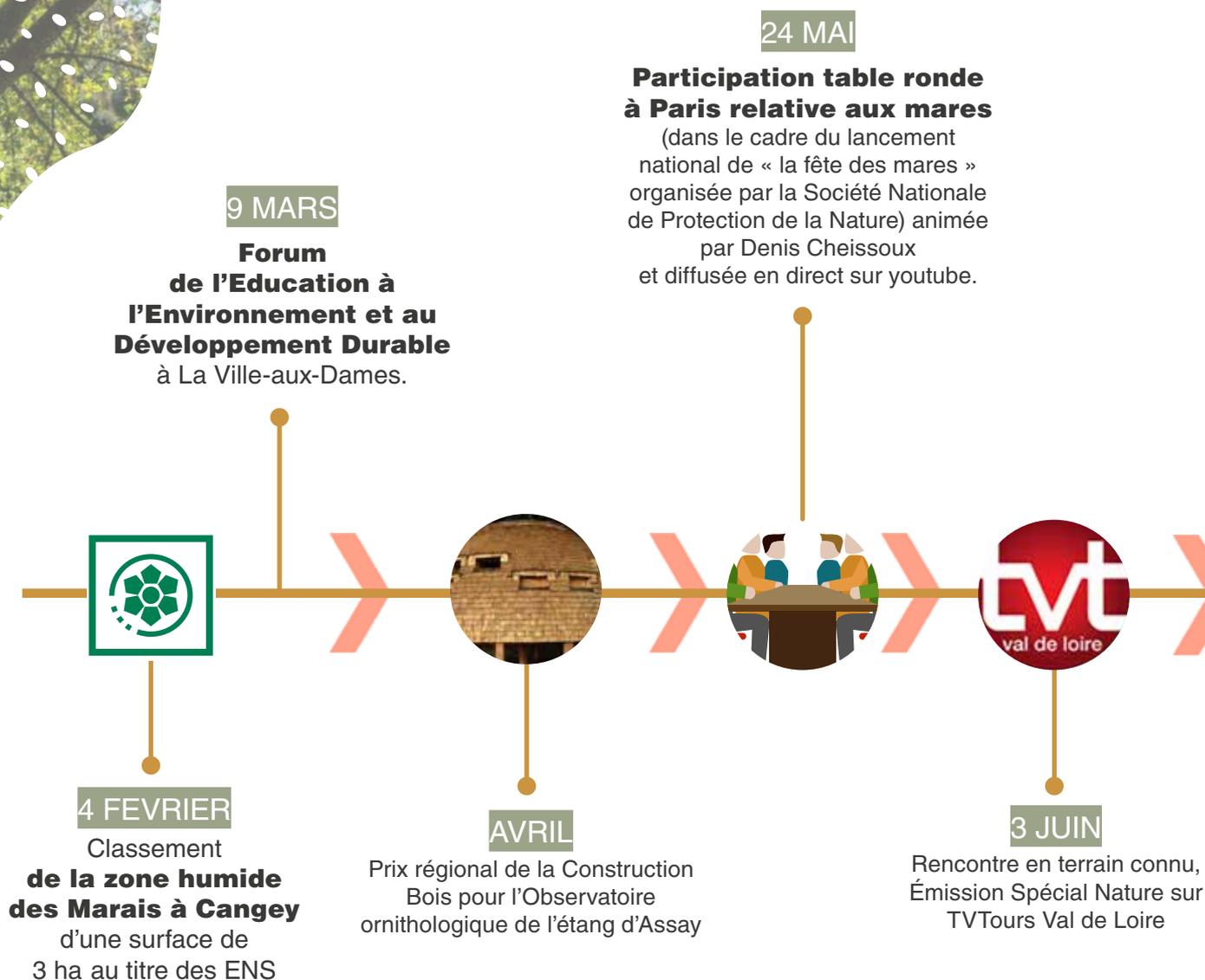
## 7 - À venir en 2023



Damier de la succise



# - 1 - RETOUR SUR 2022



## Ecologie gagnante

Grâce à une gestion adaptée, de nouvelles espèces ont été observées sur les sites ENS en 2022

- > L'orchidée Néottie nid d'oiseau (îlot de sénescence sur domaine forestier de Candé)
- > Pouillot siffleur (Domaine de Candé – mâle chanteur observé au mois de juin 2022)
- > Bécassine sourde - (Zone humide de l'Étang du Louroux restaurée en août 2022)
- > Le papillon Damier de succise (adaptation de la fauche sur les bords de route)
- > La plante à fleurs Pigamon jaune (la réouverture des landes - Étang du Louroux)
- > Utriculaire commune et Potentille couchée (espèces floristiques rares observées sur l'étang d'Assay)

# EN QUELQUES DATES

24 JUIN

**Classement  
du Lac de Rillé-  
Pincemaille**  
au titre des ENS d'une  
surface de 46 ha



16 OCTOBRE

**Participation  
à la journée  
Place de la Biodiversité**  
organisée par Tours Métropole  
Val de Loire avec tenue d'un  
stand du Département



DÉCEMBRE

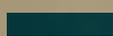
1<sup>er</sup> fromage de l'ENS du Louroux  
par Myriam Eddine & Augustin  
Peschard





**- 2 -**

## **La gestion des sites naturels**



## • Surveillance des sites : la Brigade Verte



### Prévenir et lutter contre les atteintes à la biodiversité

Actuellement en cours de déploiement, la Brigade Verte départementale a pour mission de surveiller et entretenir les ENS. Une mission devenue nécessaire, non seulement pour assurer un accueil de qualité pour les visiteurs (nettoyage, réparations, débroussaillage, etc.), mais également pour les sensibiliser à l'environnement et au respect des sites. Cette police de la nature dispose d'un écogarde auquel sont associés deux services civiques. Une fois assermenté, l'agent de police de la nature sera susceptible de procéder à des verbalisations en cas d'abus et de non-respect de la réglementation.



La brigade verte vise à  
**Surveiller**  
**Sensibiliser**  
**Prévenir**  
**Sanctionner**



### Portrait de Vincent Delecour, écogarde

Enfant, j'aimais beaucoup observer les oiseaux, en particulier un dortoir de hibou moyen duc à côté de la maison, repéré par mon père, lui aussi sensible aux « piafs ». Et depuis, cette passion pour les oiseaux ne m'a pas quitté, et s'est même élargie, à la botanique, aux mammifères..., notamment au cours de mon parcours scolaire et professionnel. Par la suite, un BTA Gestion de la faune Sauvage, un BTS Gestion et Protection de la Nature, et une licence Pro m'ont permis d'exercer le métier que j'ai toujours souhaité faire, être au chevet de la nature, pour l'observer, la gérer, et la faire connaître et respecter.

# • Une économie locale : agriculture et élevage sur les sites naturels

## » PÂTURAGE EXTENSIF

Depuis de nombreuses années maintenant, le pâturage extensif est une technique d'entretien utilisée pour entretenir les sites naturels classés de Touraine. Un retour aux sources pour un mode de gestion qui avait été délaissé sur certains milieux peu productifs.

- **Coteau de la Rebufière à Rilly-sur-Vienne,**  
les brebis solognotes d'Adrien Callu
- **Val de Choisille à Fondettes,**  
les brebis solognotes du Lycée agricole de Fondettes
- **L'étang du Louroux,**  
pâturage de brebis avec production de fromage de Myriam Eddine & Augustin Peschard
- **L'étang de l'Archevêque à Villedômer,**  
les vaches de Paul Gasnault
- **Bois Chétif-Marc Jacquet,** pâturage des brebis Solognote de Simon Houdin  
et de vaches avec production de veau Bio en Touraine de Denis Briantais

## » BAIL RURAL À CLAUSES ENVIRONNEMENTALES (BRE)

Le Département souhaite accompagner l'installation d'agriculteurs/éleveurs sur les espaces naturels départementaux pour favoriser une gestion durable des sites en préservant la biodiversité et les paysages.

La signature d'un BRE permet de garantir des pratiques plus respectueuses de l'environnement tout en assurant à l'agriculteur une baisse de charge à travers une diminution du fermage.

**Le Conseil départemental a signé son premier BRE pour l'installation d'un couple d'éleveurs sur des prairies aux bords de l'étang du Louroux.**



Le pâturage extensif est une solution idéale pour l'entretien des espaces naturels et permet de maintenir des milieux ouverts (prairies, landes) tout en intégrant la gestion des sites dans le système économique agricole.

Une gestion judicieuse permet de maintenir une flore diversifiée, selon les préférences alimentaires de chaque animal. Par ailleurs, le piétinement et les déjections des animaux favorisent l'hétérogénéité des espèces végétales et animales du site.

Ce mode d'entretien écologique s'appuie sur du bétail rustique avec des races adaptées au climat local et à la vie en extérieur par tous les temps.



## ➤ APICULTURE

Des conventions ont été signées entre le Département et des apiculteurs pour permettre l'installation de ruches sur les sites naturels :

- Ile de la Métairie à La Ville-aux-Dames avec Jamy Pruvost
- Domaine de Candé à Monts avec Loïc Apied
- Val de Choisille à La Membrolle-sur-Choisille avec Frédéric Pheng
- Moulin brûlé à Richelieu avec Michel Bernard

la ville-aux-dames 

### Un rendez-vous avec les abeilles sur l'île de la Métairie

Dimanche, sur l'île de la Métairie, le syndicat d'apiculture Les Amis des abeilles organisait un rendez-vous de sensibilisation sur le monde des abeilles. Une rencontre organisée tous les ans par Jamy et Marie-Christine Pruvot sur le site. Au programme : le comportement et la vie sociale desdits insectes, les étapes de leur développement, leur travail d'équipe

au fil des saisons selon leurs rôles (ouvrière, reine, fauxbourdon) ; mais aussi le métier d'apiculteur, ou encore les produits issus de la ruche ainsi que leurs vertus pour l'abeille et pour l'être humain (cire, gelée royale, miel, propolis, pollen). Une initiative qui a tenu ses promesses auprès d'un public curieux et désireux d'en apprendre davantage.



Il existe 1.000 espèces d'abeilles en France, des insectes qui existaient bien avant l'apparition de l'homme.

la Nouvelle   
monts

### L'apiculteur de Candé reconnu

Pour sa deuxième année d'activité, Loïc Apied, qui entretient un rucher au domaine de Candé, vient d'être récemment diplômé par le collège culinaire de France, en tant que « producteur artisan de qualité ».

Ce passionné d'abeilles possède 140 ruches exclusivement en Indre-et-Loire, celles qu'il appelle des « oasis préservées » car loin des pesticides et autres destructeurs d'abeilles. « Tous mes miels sont grattés à la main, à l'ancienne, d'où des produits crémeux et parfumés », commente ce jeune producteur. Ses miels originaux, comme « Le blanc de printemps », issu de fleurs blanches d'arbres fruitiers, ou encore sa dernière création, le miel de sarrasin, produit chez un agriculteur bio à Cigogné, commencent à attirer l'attention des restaurants gastronomiques.

C'est le cas de la Maison Tourangelle à Savonnières, chez le chef Frédéric Arnaud. « Un fromage de chèvre accompagné de miel de sarrasin est un délice », commente l'apiculteur gastronome. Il est aussi question que Loïc Apied soit présent pour



Loïc Apied montre sa dernière production. (Photo NR)

l'édition 2023 des Automnales de la gastronomie, cet événement de réputation régionale qui promeut les chefs d'Indre-et-Loire, accompagnés de leurs producteurs locaux.

Par ailleurs, Loïc Apied est invité par la Communauté de communes Touraine Val de l'Indre à l'occasion de la Ferme Expo, qui se déroulera à Tours les 19 et 20 novembre.

Mail : [contact@rucheetfees.fr](mailto:contact@rucheetfees.fr) ;  
tél. 06.58.04.97.22.



## • Structures d'Insertion par le travail

Depuis de nombreuses années, la gestion des sites ENS est réalisée en partenariat de structures d'insertion qui ont pour but d'aider des personnes à revenir dans le monde du travail.

Sur la majorité des sites, pour une durée de quatre ans dans le cadre d'un marché public, le Département a choisi de travailler avec ces structures.

Au-delà du côté social, elles sont compétentes pour l'entretien des sites naturels et certaines sont également spécialisées dans la mise en sécurité (abattages, élagage, ...) et l'entretien des arbres têtards avec des grimpeurs expérimentés.

**En 2022, un budget total de 290 000€ a été consacré pour ces structures d'insertion.**



Création d'un hibernaculum



- 3 -

## **Zoom sur quelques sites ENS départementaux**



## • Tourbière de Montifray

### » GESTION ÉCOLOGIQUE

**Au nord de l'agglomération tourangelle, un trésor de la biodiversité de Touraine prend une forme rare à l'échelle nationale : les bombements tourbeux alcalins.**

D'ordinaire, les tourbières mettent des milliers d'années à se former et se trouvent plus facilement dans des fonds de vallées humides. A Beaumont-Louestault, le contexte est très différent : ce sont les plantes qui, par leur force de pompage, vont renforcer le phénomène d'artésianisme présent localement, se traduisant par une remontée de l'eau du sous-sol via les interstices de la roche calcaire. L'équilibre du bombement tourbeux repose donc sur un stock d'eau suffisant dans le calcaire, ainsi que sur une dynamique végétale particulière. Quand l'eau est abondante et que la végétation reste rase, les buttes tourbeuses de plusieurs mètres peuvent se former en quelques centaines d'années seulement.

Pour préserver les bombements tourbeux à Montifray, le Département a engagé depuis 2018 une convention avec Sébastien Langevin, un agriculteur qui fait pâturer son troupeau de brebis. Les animaux maintiennent les prairies, ce qui profite aux plantes des zones humides. L'éleveur doit limiter le nombre de brebis et respecter un calendrier de pâturage strict afin de préserver les 6,5 ha du site.

Cette action est complétée par deux interventions par an de débroussaillage des buttes, ainsi que l'arrachage manuel des chardons. Ces opérations mobilisent l'entreprise ID VERDE et sont évaluées en moyenne à 10 000 € TTC par an.

La réponse de l'écosystème à cet engagement du Département a été très rapide : **le nombre de résurgences a augmenté sur le flan des buttes tourbeuses et,**

**depuis le printemps 2022, on observe à nouveau le Choin noirâtre.** Une belle victoire, dans la mesure où cette plante est classée « vulnérable » sur la Liste rouge des plantes protégées de région Centre-Val de Loire et déterminante ZNIEFF (inventaire national des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique).

### » OUVERTURE AU PUBLIC

**La tourbière est un écosystème particulier et sensible, ce site est donc fermé au public.** Il est cependant possible de le visiter dans le cadre de sorties nature encadrées par un animateur.



Choin noirâtre

## • Étang du Louroux



[www.touraine-actualites.fr/actualites-departementales/environnement/actualites-environnementales/eco-paturage-a-l-etang-du-louroux.html](http://www.touraine-actualites.fr/actualites-departementales/environnement/actualites-environnementales/eco-paturage-a-l-etang-du-louroux.html)

### » GESTION ÉCOLOGIQUE

#### Accompagnement à l'installation d'éleveurs ovin bio

Fin 2021, le Département a acquis un peu plus de 12 hectares de prairies en bordure d'étang, au sein de la zone de préemption ENS. Ces parcelles étaient jusque-là propriété d'un éleveur bovin en agriculture biologique désirant partir à la retraite. Ses successeurs, installés au 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la ferme de Grand-Bray, ont investi les lieux dans le même esprit : de l'agriculture biologique en élevage ovin, avec pâturage sur prairies naturelles.

Ces objectifs de production s'inscrivent idéalement dans la politique des Espaces Naturels Sensibles, liant la production agricole avec la préservation de l'eau et de la biodiversité. Pour cette raison, le Département a souhaité accompagner les éleveurs dans leur installation, en leur proposant la signature d'un bail rural à clauses environnementales (BRE) d'une durée de 25 ans renouvelable et en co-finançant avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne la pose de clôtures en pourtour de parcelle (montant : 28 080 € TTC, financé à 50% du montant HT par l'AELB).

Il s'agit du premier BRE signé par le Département. Un film a été réalisé sur cet exemple d'éco-pâturage, visible sur le site Touraine-actualité.

## Portrait de Myriam Eddine & Augustin Peschard,

### LES ÉLEVEURS DU LOUROUX

« Nous nous sommes installés au Louroux en 2022 avec 75 brebis laitières dont nous transformons l'entièreté de la production en fromages et yaourts. Le premier fromage était prêt pour Noël !

L'alimentation du cheptel est entièrement produite sur la ferme et nous avons la chance de pouvoir faire pâturer le troupeau sur des parcelles achetées et clôturées par le Conseil départemental.

Nous louons ces terres situées dans l'espace naturel sensible de l'étang du Louroux dans le cadre d'un bail rural à clauses environnementales. »



## ➤ RESTAURATION DE LA ZONE HUMIDE DE GRAND-BRAY

Proche de la ferme, des travaux ont eu lieu en fin d'été sur une ancienne peupleraie. L'objectif était de reconnecter le ruisseau du Louroux à sa zone d'expansion historique, dont il avait été séparé par élévation d'un merlon au début des années 1900. L'effacement de ce merlon va permettre au ruisseau de déborder en période de crue hivernale. La zone humide fera le « stock » d'eau en hiver et le restituera de deux façons : d'une part en remplissant la nappe phréatique via l'infiltration de l'eau dans le sol,

d'une autre part, en alimentant le ruisseau à partir du printemps. Les berges abruptes du trou d'eau, repère largement investi par les ragondins, ont été remises en pente douce pour déloger ces mammifères indésirables, augmenter la surface colonisable par les plantes et de ce fait offrir des supports de pontes à de nombreux insectes tels que les libellules.

**> L'opération s'est élevée à 50 476 € TTC**



Avant



Pendant



Après

## » UN DÉFI RELEVÉ POUR LA BIODIVERSITÉ !

En septembre 2021, le Département avait engagé deux équipes de l'association d'insertion ORCHIS, dans le but de rouvrir des landes embroussaillées en bordure de l'étang du Louroux. Cette opération, d'un montant de 28 000€ NTT, avait pour objectif de favoriser le développement des espèces de landes humides telles qu'observées auparavant.

*Les travaux ont porté leurs fruits.*

En avril, la Cardamine des prés a poussé en grand nombre, attirant son papillon inféodé, l'Aurore. Puis en mai, une centaine de pieds d'Orchis mâle ont pu être observés. Une partie de la vidéo sur l'éco-pâturage leur est dédiée.



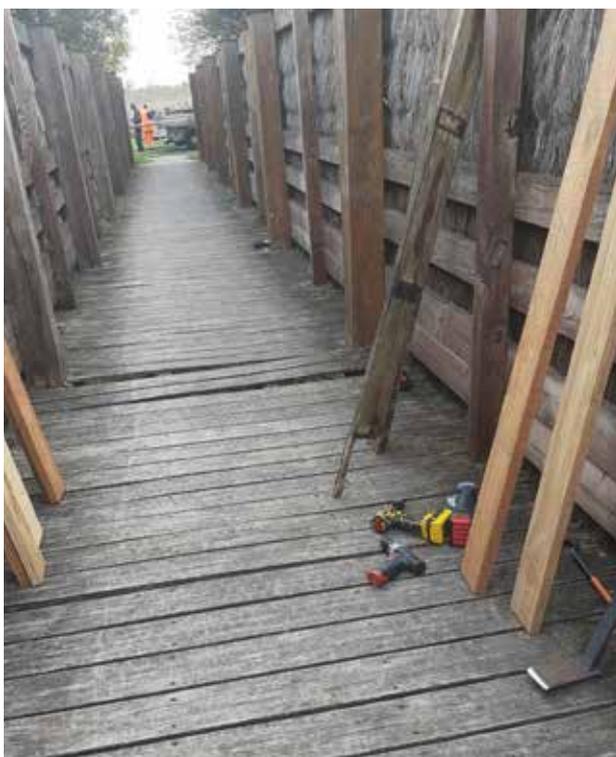
## ➤ OUVERTURE AU PUBLIC

### Réparation de passerelle d'accès à l'observatoire

Au mois de novembre, l'association d'insertion ORCHIS s'est mobilisée pour changer l'intégralité des lattes du plancher de la passerelle d'accès à l'observatoire ornithologique. Un grillage a été fixé sur tout

l'aménagement pour permettre au public de circuler en toute sécurité.

> **Le montant des travaux s'élève à 3 608 € TTC.**



Avant



Après

### Cheminement « hors d'eau » vers Beaulieu.

L'été 2022 a été enregistré comme le plus chaud jamais observé en France, mais cela n'empêche pas les chemins de se gorger d'eau lors des périodes de pluie. Pour faciliter la promenade autour de l'étang même durant les mois les plus humides de l'année, la partie inondable du sentier proche de Grand-Bray a été surélevée, pour un coût de 3 684 € TTC.



Cette partie du sentier se verra bordée début 2023 d'une haie composée d'essences locales (Aubépine, Cornouiller, Noisetier, etc). L'école primaire du Louroux participera à la plantation, afin de familiariser les enfants aux rôles de la haie dans le paysage et pour la biodiversité. Ce tronçon reste fermé au public le temps d'être revégétalisé, mais se contourne facilement sans compromettre le circuit habituel du tour de l'étang.

# • Val de Choisille

## ➤ TRAVAUX DE RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE SUR 2KM

Les travaux de restauration de la Choisille avaient 2 objectifs : améliorer le fonctionnement du cours d'eau et recréer des zones humides.

Les travaux ont consisté en un rétrécissement de la largeur du lit de la Choisille par création de banquettes alternées, ce qui a également permis d'augmenter la sinuosité de la rivière. Un rehaussement du fond du lit ainsi qu'un décaissement des berges favorise le débordement de la rivière dans

les prairies lors des crues. L'apport de granulats alluvionnaires a permis de recréer des radiers (zones d'accélération du courant) ainsi qu'un substrat plus diversifié dans la Choisille. Des travaux préalables d'entretien de la végétation ont été nécessaires pour garantir les accès des engins, ainsi que des travaux de replantation d'arbres à l'issue des travaux de terrassement.

> **Coût total travaux : 246 000 € TTC**



Abaissement de la hauteur des berges



Rétrécissement du lit et création de banquette



Abaissement de la hauteur des berges + apport de pierres pour création de radiers



## • Bois Chétif - Marc Jacquet

Un nouveau partenariat a été conclu avec un éleveur ovin, M. Simon Houdin, pour faire pâturer son troupeau sur le site.

1325 ml de clôtures ovins ont ainsi été posées sur 2 prairies pour une surface totale de 4,4 ha, qui étaient broyées jusqu'alors.

En complément un abreuvoir solaire a été installé. Monsieur Simon Houdin dispose désormais de cette surface et un bail rural sera prochainement formalisé afin de sécuriser son exploitation sur le long terme.

> **Coût : 24 000 € TTC**



Abreuvoir



Clôture à moutons

### ► PLANTATION DE PEUPLIERS

2 parcelles de peupliers abattues en 2018 ont été replantées en début d'année 2023, pour une superficie totale de 1,6 ha.

**Le Département a souhaité expérimenter la plantation de peupliers noirs en mélange avec du peuplier cultivar. L'objectif de cette plantation est de réimplanter des peupliers noirs dans ce bocage où ils tendent à disparaître.** Ces peupliers noirs seront conduits en têtards dans le but de valoriser le bois issu des branches en bois énergie en filière locale.

Dans quelques années, lorsque l'ensemble des peupliers (cultivars et noirs) auront pris de l'ampleur, il est envisagé d'expérimenter du sylvo-pastoralisme, c'est-à-dire de mettre des animaux à pâturer sous les peupliers. Cette technique permettra un entretien naturel des peupleraies et une valorisation du fourrage tout en garantissant le bien-être des animaux qui trouvent de l'ombrage en saison estivale.

> **Coût du projet de plantation : 3 380 € TTC**



Plantation des peupliers

## • Étang d'Assay

Situé sur la commune d'Assay, l'étang était exploité comme pisciculture par la Fédération de pêche d'Indre-et-Loire. Acquis et classé au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS) par le Département fin 2018, ce site de 44 ha est d'une grande valeur écologique, en particulier pour les oiseaux, les insectes, les batraciens et la flore.

Aussi des aménagements ont été entrepris en vue de sa préservation et de son ouverture au public, en lien notamment avec la voie verte cyclable Chinon/Richelieu toute proche.

### » PÊCHE DE SAUVEGARDE

Les conditions climatiques de l'été 2022 n'ont pas permis de remettre en eau l'étang d'Assay. En effet, les très faibles précipitations n'ont pas été suffisantes pour alimenter le cours d'eau du Vivaron en amont du bassin versant. Cet état de sécheresse conjugué à une augmentation de la température de l'eau, ne permettait pas aux poissons de survivre. Ainsi, ils ont dû être transférés vers l'étang du Louroux.



Pêche de sauvegarde



Mise en place des vannes et répartiteur



Par ailleurs, des travaux visaient à équiper les différents ouvrages hydrauliques du site par des vannes, grilles et caillebotis ont été réalisés. Ils permettent une meilleure gestion hydraulique dans le cadre de l'alimentation en eau des bassins, de l'étang principal et du marais.

Une barrière de gabarit a également été installée au droit de l'entrée du parking principal du site pour interdire l'accès aux camping-cars.

## Prix Régional

Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire est lauréat du Prix Régional 2022 de la construction bois, dans la catégorie « Aménagement extérieur » pour l'observatoire ornithologique dénommé le « Nid » réalisé par Antoine Parcé, architecte du patrimoine au sein du Département.



Le nid

## • Base de loisirs de Hommes

### » L'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE BAINNADE DU SITE DE HOMMES ET LE LIEN AVEC LA QUALITÉ DE L'EAU

Le plan d'eau destiné à la baignade naturelle sur le site de Hommes subit, comme de nombreux autres plans d'eau du département, la présence de cyanobactéries toxiques.

Afin d'apporter une réponse à ce problème pouvant conduire à des interdictions de la pratique de la baignade, le Département a engagé des travaux de connexion hydraulique entre les différents plans d'eau.

Concrètement, les travaux ont consisté à ouvrir la berge qui séparait le bassin de baignade du grand plan d'eau du site. En outre, un passage busé a été implanté entre le bassin de baignade et un troisième bassin. Enfin, le

dispositif d'hydroéjecteurs mis en place en 2021 a été maintenu de manière à accentuer la circulation de l'eau entre les bassins.

Le suivi de la qualité de l'eau initié en 2021 a été maintenu en 2022. Il a confirmé l'amélioration de la qualité de l'eau, qui s'est traduite par une absence d'interdiction de baignade en 2022. Ces travaux ont également permis une valorisation paysagère du site.

**> Coût des travaux d'abattage, de terrassement et d'aménagement : 39 270 € TTC**



## • Domaine de Candé

### » LA CRÉATION DE DEUX DESSERTES FORESTIÈRES :

La forêt du Domaine de Candé représente près de 180 ha. Elle est gérée par l'Office national des forêts (ONF) pour le compte du Département. Un plan d'aménagement forestier a été mis en place pour la période 2019-2038. Les principaux objectifs assignés à ce massif forestier sont la préservation de la qualité paysagère, le développement de la biodiversité et l'accueil du public pour une partie du site. En outre, il produit du bois de chauffage et du bois d'œuvre.

Pour faciliter la gestion des boisements au nord du Domaine, il est nécessaire d'intervenir sur certaines parcelles forestières difficilement accessibles. Des travaux ont donc été menés en 2022 pour créer, à l'intérieur du domaine, deux linéaires complémentaires aux dessertes forestières existantes respectivement de 110 et 250 mètres linéaires.

Deux accès vers l'extérieur du site ont donc été réhabilités et des places de retournement pour les grumiers ont été créées.

> **Le coût total des travaux s'élève à 78 570 € TTC**



Pendant les travaux



Après les travaux

# • Étang de l'Archevêque

## ➤ TRAVAUX HYDRAULIQUES

En 2022 a débuté le reprofilage de l'étang de l'Archevêque à Villedômer, dont 2500m<sup>3</sup> de sédiments ont été exportés.

La restauration de la digue et des ouvrages de vidange a également été réalisée en conservant pour la digue un matériau proche de celui d'origine. La bonde quant à elle a été remplacée par une bonde moine permettant une régulation des niveaux d'eau ainsi que le relargage d'eau plus fraîche et plus oxygénée. Enfin, la restauration des berges et de la queue

d'étang a permis de créer une zone humide en amont de l'étang dans le but de mieux tamponner les crues et de recréer un habitat de roselière favorable à l'avifaune. Les berges ont été adoucies par apports de sédiments et stabilisées par la pose d'une géo-nattes, des plantations de plantes hydrophytes et du semis de graminées.

> **Le coût total des travaux s'élève à 369280 € TTC**



Curage de l'étang



Ancienne bonde moine



Nouvelle bonde

## ➤ CLÔTURE DES PRAIRIES

Lors de l'acquisition de l'étang en décembre 2019, 8 ha de prairies ont également été acquis en fond de vallon. Afin de permettre à un éleveur bovin voisin de les exploiter, près de 2 km de clôtures ont été installées ainsi qu'un parc de contention.

> Le coût total des travaux s'élève à 36 855 € NTT







**- 4 -**  
**Actualité**  
**des sites ENS locaux**

---

## • Lac de Rillé-Pincemaille

Cet espace, situé sur la commune de Rillé, est constitué d'un étang de 20 ha créé en 1975 sur le cours du Lathan autour duquel se développe une mosaïque d'habitats composée de roselières, de prairies, de boisements et de haies. Avec le Lac des Mousseaux qui lui est contigu et qui est plus vaste, le lac de Pincemaille constitue un ensemble dénommé « Lac de Rillé ».

L'objectif du classement est de préserver et de mettre en valeur cet espace d'intérêt et de sensibiliser le public à la protection des espaces naturels tout en développant des activités en lien avec la nature, complémentaires à l'offre touristique de loisirs à proximité.

Le classement au titre des ENS porte sur une surface totale de 46 ha de parcelles publiques et 33 ha de parcelles privées en zone de préemption.



**En 2022, 2 sites naturels supplémentaires ont été classés**

## • Le Marais de Cangey

Cette zone humide de 3 ha est située en périphérie immédiate du bourg de Cangey. Elle a été acquise par la commune en 2017, afin de permettre sa

restauration dans le cadre du contrat territorial de la Cisse. Des aménagements pour la découverte par le public ont également été réalisés : platelage bois, ponton d'observation d'une mare, panneaux.

Le classement au titre des ENS, constitue avant tout à une reconnaissance des actions menées par la Commune.



Le Département accompagne les collectivités et associations qui se mobilisent pour préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel local.

- acquisitions : 80% maximum du montant de l'acquisition HT (hors frais SAFER, frais de notaire inclus),
- études de connaissances et d'aménagements : 60% maximum du coût de l'étude HT,
- travaux en investissements prévus au plan de gestion : 50% maximum du montant HT.

# • Le Marais de Taligny

## Nouveau Plan de gestion du Marais de Taligny 2022-2033



Le marais de Taligny se situe dans le sud-ouest de la Touraine au coeur du pays de Rabelais sur les communes de La Roche-Clermault et Seully, à environ 10 km au sud-ouest de Chinon. Cette zone humide de 86 ha constitue la partie aval du bassin versant du Négron. La richesse patrimoniale exceptionnelle a incité au classement de ce site en Réserve naturelle régionale (RNR), unique en Touraine, en complément du classement ENS.

Entre 2020 et 2021, une évaluation finale de ces 6 années de gestion de la réserve a été réalisée, suivie d'un nouveau plan de gestion sur 12 ans (2022-2033).



## Une gestion partagée en 2 co-gestionnaires et 3 maitres d'ouvrages :

**Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine (PNR LAT)** et la **Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire (CC CVL)** ont été désignés co-gestionnaires du site dans le cadre d'une convention avec la Région Centre-Val de Loire. La CC CVL intervient sur les opérations de gestion des habitats et la valorisation du site. Le PNR LAT gère les suivis scientifiques et naturalistes et assiste la CC CVL dans ses actions.

Depuis 2018, **le Syndicat des bassins du Négron et du St Mexme** intervient dans le cadre de la délégation de compétence «Gestion des milieux aquatiques» de la CC CVL pour la réalisation des travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau présents dans le marais.



# • Les Prairies de Beaumer

## Des animations aux Prairies de Beaumer

L'Espace Naturel Sensible des « Prairies de Beaumer » est localisé près du bourg de la commune de Monts.

Le paysage des Prairies de Beaumer est étroitement lié à l'usage des lieux, axé autour de la pêche, et est principalement caractérisé par des marqueurs forts du paysage « naturel » : les méandres de l'Indre, les peupleraies, les saules pleureurs qui constituent des composantes majeures et identitaires de la vallée de l'Indre.

La Commune de Monts souhaite favoriser la biodiversité et valoriser cet espace naturel d'un point de vue pédagogique et touristique. Un plan de gestion quinquennal a ainsi été approuvé pour concilier préservation du site et ouverture au public.



monts < la Nouvelle République.fr

## Une sortie pour découvrir la flore

Samedi 11 juin, la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (Sépart), en liaison avec la municipalité, organisait une sortie nature sur la prairie de Beaumer, classée Espace naturel sensible.

Une douzaine de participants, sous la conduite de Fiona Berger-Robinet, chargée d'étude biodiversité flore et habitat, ont découvert les différentes variétés de plantes existantes, dont la rare fritillaire pintade, une plante herbacée qu'on trouve en milieu humide.

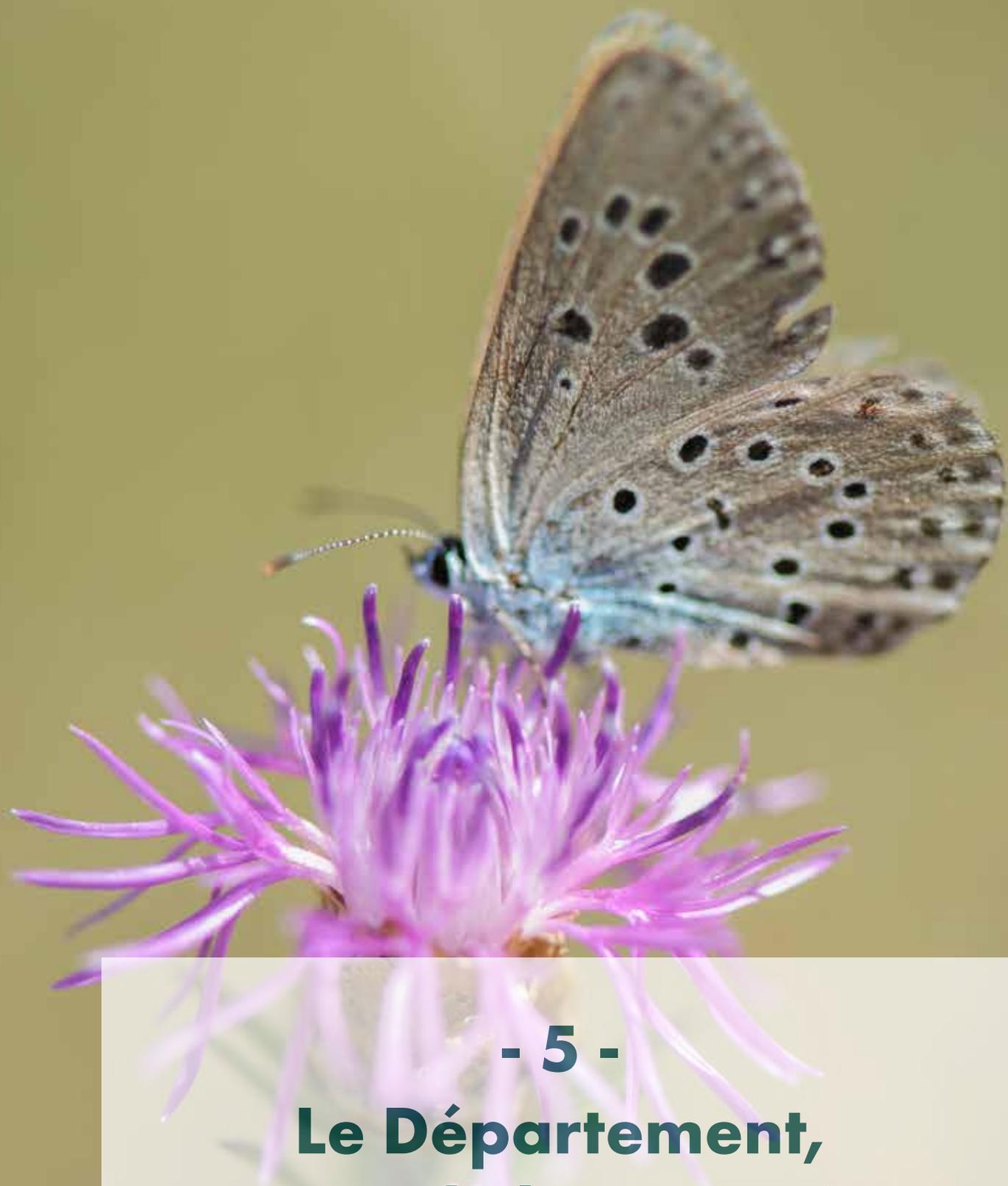
Des informations ont été données par l'animatrice de cette sortie sur le cycle biologique

des plantes et les différentes dispersions des graines, par exemple par le vent ou les animaux. « Il est important de préserver les prairies pour le maintien de la biodiversité, insiste l'intervenante de la Sépart. De nombreuses prairies ont été malheureusement abandonnées, ou détruites par des plantations intensives de saules ou par des drainages. »

Prochaine sortie prévue samedi 2 juillet, de 14 h à 16 h, sur le thème des libellules et autres insectes volants.

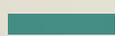
Réservation obligatoire auprès de Emma Yao : emma.yao@separt.fr ou 09.77.38.61.75.





**- 5 -**

**Le Département,  
acteur de la protection  
de la biodiversité**



## Connaissances naturalistes

### ► Mieux comprendre les enjeux de préservation de la biodiversité pour mieux la protéger

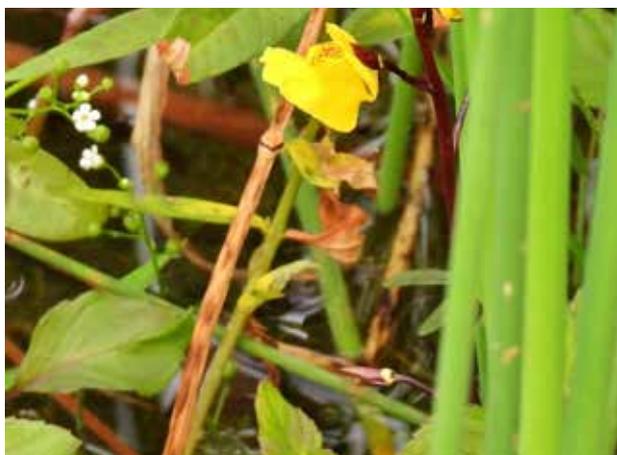
Dans le cadre du suivi de la biodiversité et de l'amélioration constante des connaissances sur les sites ENS, un suivi des espèces indicatrices et de la flore patrimoniale a été réalisé en 2021-2022 sur 8 ENS. En complément, deux études spécifiques ont été réalisées sur les sites de l'étang d'Assay et de Moulin brûlé à Richelieu.

Le suivi des indicateurs a permis de découvrir ou de confirmer certaines espèces faunistiques comme le Triton crête à l'étang d'Assay, l'Azuré du serpolet au Domaine de Candé ou encore le Pic mar dans la forêt de Bois Chétif.

La flore patrimoniale n'est pas en reste puisque **7 nouvelles espèces patrimoniales** ont été observées dont les plus remarquables sont l'Utriculaire commune sur l'étang d'Assay ou encore le Choin noirâtre à la tourbière de Montifray.

Les études spécifiques sur l'étang d'Assay ont permis de mettre en évidence **79 mousses** dont 10 sont patrimoniales et 3 sont nouvelles pour le département. Pour les champignons, ce sont **108 espèces** répertoriées dont 11 sont inscrites sur la Liste rouge de la région Centre-Val de Loire.

Pour le site de Moulin Brûlé, les coléoptères sont en baisse autant par leur nombre que par le nombre d'espèces. Ceci s'explique encore par des conditions climatiques extrêmes. Néanmoins les cortèges qui se sont maintenus sont aussi les plus intéressants. On notera pour les papillons la forte présence de l'Azuré des coronilles. L'étude met également en évidence **25 espèces de criquets et sauterelles** dont une est patrimoniale, la Decticelle côtière.



Utriculaire commune



Triton crête



Chouin noirâtre

## Luttes contre les espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes constituent une des menaces pour la biodiversité (Ministère de la transition écologique, 2017).

De nombreuses espèces invasives sont présentes en Indre-et-Loire et la liste de ces espèces s'allonge. On peut citer par exemple : les Jussies, les Renouées asiatiques, l'Ailante ou encore l'Ambroisie pour la flore. Pour la faune, les Ragondins, le Frelon asiatique, les Écrevisses américaines sont observés dans le département. De nouvelles espèces se développent, telles que le Xénope lisse (un amphibien qui s'étend dans le Maine-et-Loire).

**Le Département mène et soutient des actions dans le cadre du suivi et de la lutte contre ces espèces, en particulier dans le cadre des contrats territoriaux en faveur des milieux aquatiques.**



Especies Invasives - Ailanthé

### Des agents sur le terrain

De plus, des actions sont mises en œuvre sur les sites naturels classés pour limiter la prolifération ou l'éradication des espèces invasives avec des coupes adaptées des jeunes pousses, des arrachages manuels et des tailles de végétation avant la floraison pour éviter la dissémination des graines.

Des piégeages de ragondins et rats musqués sont aussi mis en place en partenariat avec la FREDON afin de s'adjoindre les compétences de piégeurs agréés.



Especies Invasives - Jussie

## Plan de continuités écologiques

Agir en faveur de la trame verte et bleue (TVB), c'est maintenir et reconstituer un maillage de milieux naturels, de haies et zones humides pour que les espèces animales et végétales puissent, à l'instar de l'homme, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leurs cycles de vie

La trame est constituée de cœurs de nature (plan d'eau, forêt, coteau calcaire ...) reliés entre eux par des corridors écologiques. Le Conseil départemental œuvre en direct ou en accompagnement pour faciliter le maintien ou la création de corridors écologiques.

Le Département soutient techniquement et financièrement les collectivités soucieuses de développer des projets de territoire favorables à la biodiversité à travers le Fonds Départemental pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (FDADDT).

**En 2022, 12 collectivités ont bénéficié d'une subvention du FDADDT pour un montant total de 224 230 €.**

## » Trame verte

### L'Arbre dans le Paysage Rural de Touraine (APRT)

Le Département se mobilise en faveur de la plantation de haies depuis 1996, en partenariat avec la Fédération des chasseurs d'Indre-et-Loire.

**L'opération « l'Arbre dans le Paysage Rural de Touraine » a ainsi permis l'instruction de 1 153 dossiers depuis cette date, ayant conduit à la plantation de plus de 620 km de haies et 15 705 arbres isolés.**

Le montant total d'aides accordées par le Département aux porteurs de projets depuis 1996 est de 542 000 €, en plus de l'achat et la fourniture du paillage biodégradable.

Depuis 2021, une évolution du règlement d'aide est proposée en intégrant notamment les Communautés de Communes comme maître d'ouvrage d'opérations de plantations de haies et d'arbres sur leur territoire.

En 2022, ce sont 34 dossiers présentés par la Fédération des chasseurs et 19 dossiers présentés par la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire qui ont été validés, pour un linéaire total de 20,9 km de haies et 196 arbres isolés, correspondant à une subvention départementale de 19 741 €.

## environnement

# Planter des haies pour la biodiversité

À partir de la fin du mois de novembre, chaque année, plusieurs structures aident les agriculteurs à replanter les haies disparues de leurs exploitations.

**G**randes disparues du paysage agricole lors du remembrement des parcelles dans les années 1950-1960, les haies continuent de reconquérir les champs. Divers programmes de plantations ont fleuri dans le département, certains plus récents que d'autres.

« On s'est rendu compte qu'on avait fait une grosse bêtise en retirant les haies pour gagner quelques mètres de terrain », déclare Valentin Goubeau, technicien auprès de la Fédération départementale des chasseurs de l'Indre-et-Loire.

### « De formidables foyers de biodiversité »

Depuis 1996, le Département finance l'opération L'Arbre dans le paysage rural, dont la fédération est le principal opérateur. Une dizaine de techniciens commandent ces actions de plantation. « Au total, quarante-deux projets devraient voir le jour cet hiver, soit entre 15 000 et 20 000 mètres linéaires de



Plantation de haies à Vernou-sur-Brenne, dans le cadre de l'opération L'Arbre dans le paysage rural, en novembre 2020. (Photo archives NR, Julien Pruvost)

haies sur le territoire. Les dossiers sont déposés majoritairement par des agriculteurs et valables deux ans, au cas où la météo nécessite de reporter l'action. »

Plutôt présent dans le Chinonais, le collectif Aux arbres et cætera est porté par la Sepant (l'association d'étude de protection et d'aménagement de la nature en Touraine) et l'antenne locale d'InPact (Initiatives

pour une agriculture citoyenne et territoriale).

### Objectif haies et convivialité

Chargée de communication pour InPact 37, Julie Joyer rappelle les bienfaits de la présence des haies dans le paysage : « Ce sont de formidables foyers de biodiversité. Elles abritent des animaux, des insectes mais, vont aussi avoir un rôle de sto-

ckage du carbone, de coupe-vent. Elles prodiguent également de l'ombre aux plantations. »

La différence entre les deux entités réside dans leurs moyens de financement. Le Département finance la totalité du paillage et la moitié du prix des plants alors que la fédération s'occupe du reste à charge. Le collectif Aux arbres et cætera est quant à lui subventionné par la Région par le biais de la

Sepant et d'InPact37 qui pilotent et répondent à des appels à projets. Les agriculteurs avancent le coût des plants et sont épaulés par les associations qui les accompagnent pour remplir leur demande d'aide. Les deux opérateurs s'estiment complémentaires puisque leur objectif est le même : la replantation de haies à partir d'une centaine de mètres minimum.

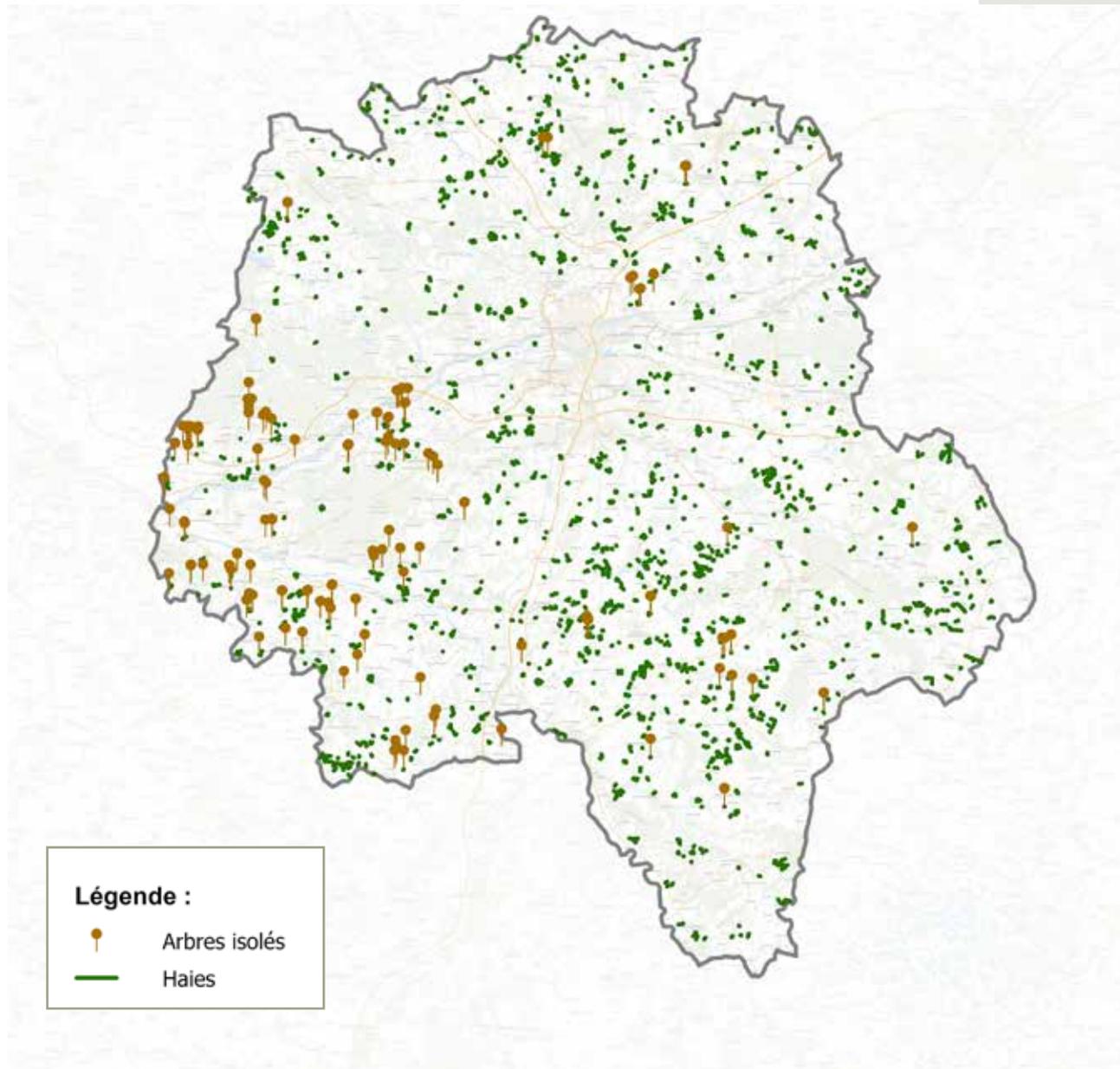
Les plantations débutent aux alentours de la fin du mois de novembre et comptent sur la participation de bénévoles, réunis par les agriculteurs bénéficiaires de la plantation du côté de la fédération, ou parmi la centaine de volontaires du côté d'Aux arbres et cætera.

Les retours sont les mêmes pour les deux projets, des agriculteurs aussi ravis que les bénévoles de faire une bonne action et de partager un instant de convivialité ensemble.

Clémence Dausques

Pour participer aux plantations près de chez vous : [contact@inpact37.org](mailto:contact@inpact37.org) et [accueil37@wanadoo.fr](mailto:accueil37@wanadoo.fr).

## Répartition des haies et des arbres isolés implantés depuis 1996 dans le cadre de l'APRT



### La haie, un corridor écologique !

Les haies constituent des supports essentiels à la trame verte. En effet, ce sont des corridors écologiques et des abris pour la faune. Elles abritent une nourriture riche et variée dès lors que les essences d'arbres et arbustes sont diversifiées. Le couvert des haies assure la reproduction pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Ce sont des axes de connexion entre les différents habitats naturels.

Les haies offrent également un intérêt pour l'agriculture et de nombreuses fonctionnalités écologiques. Elles permettent de lutter contre l'érosion des sols et permettent le stockage des eaux de ruissellement. Elles offrent une protection des cultures contre les vents forts et abritent des auxiliaires pour les cultures.

## ➤ Trame bleue

### Aménagement de banquettes à mammifères sur 2 ouvrages d'art



Les ouvrages d'art peuvent constituer des obstacles à la continuité écologique, notamment celle de la petite faune et particulièrement les mammifères semi-aquatiques. En effet, en fonction de la configuration des ponts, certaines espèces comme la Loutre peuvent être amenées à traverser la route plutôt qu'à passer sous le pont, ce qui favorise le risque de collision, première cause de mortalité de cette espèce protégée.

Ainsi, dans le cadre de son plan départemental en faveur des continuités écologiques, **le Département a décidé la mise en place de voies de passage à sec sous les ouvrages pour les petits mammifères.**

En 2022, 2 ponts ont été aménagés à titre expérimental : un pont de la route départementale n°959 sur le cours d'eau de La Fare à Château-la-Vallière et un pont de la RD n°943 sur le cours d'eau de la Chanteraine à Chambourg-sur-Indre.

> **Coût des travaux : 32 217 € TTC**



## Mares Publiques de Touraine

À la différence des fleuves et rivières, qui serpentent dans le paysage, les mares, éparpillées sur le territoire, constituent des corridors en « pas japonais ». Pour qu'elles puissent répondre aux besoins vitaux de la faune aquatique, il faut qu'elles ne soient pas trop éloignées les unes des autres, et donc qu'il y en ait un nombre suffisant. La présence des amphibiens est étroitement associée à l'existence des mares, incontournables pour l'accouplement, la ponte et le développement des têtards. Il en est de même pour les odonates (demoiselles, libellules), les punaises aquatiques (nèpes, ranatres, naucores, notonectes...), les coléoptères aquatiques (dytiques...).

Depuis 2020, le Conseil départemental soutient la création et la restauration de mares. Le plan départemental « Mares de Touraine » constitue en effet l'un des volets du FDADDT.

La Société d'Etude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT) est l'opérateur technique du Département pour l'instruction des dossiers. Elle conseille et accompagne les candidats pour la constitution du dossier de demande de subvention et pour la réalisation des travaux.

**Pour l'année 2022, 5 dossiers de candidature ont fait l'objet de l'attribution d'une subvention pour un montant total de 12 064 € à Saint-Hippolyte, Villedômer, Pernay, Saint-Benoît-la-Forêt et Tours Métropole Val de Loire.**

Les projets comprennent la création de 2 mares et la restauration de 5 mares communales, impliquant débroussaillage, curage et reprofilage des berges. Tous les porteurs de projets ont choisi de valoriser le patrimoine biologique présent en installant un panneau pédagogique, lui aussi subventionné.



Le contrat de rivière est un contrat technique et financier entre les partenaires concernés d'un bassin versant (préfectures, agences de l'eau, collectivités territoriales...). Il fixe des objectifs concernant la qualité et la ressource en eau, les milieux aquatiques et la prévention des risques naturels d'inondation. Il prévoit un programme d'actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

## LONG

### Restauration morphologique du Long à Neuvy-le-Roi

470ml du Long ont été restaurés à Neuvy-le-Roi en créant des radiers et en dispersant des blocs pour redonner une dynamique d'écoulement au cours d'eau, des banquettes ont été créées pour redonner de la sinuosité au cours d'eau et des berges ont été abaissées au droit des radiers pour favoriser le débordement.

> **Coût de l'opération : 23 804 € TTC**  
**taux de subvention CD37 10%**

## ROUMER

### Aménagement d'une rampe en enrochement sur la Roumer à Langeais

Une rampe en enrochement a été aménagée en aval immédiat du 1er seuil depuis la connexion avec la Loire au niveau de Langeais afin de restaurer la continuité écologique sur la Roumer. En effet le dispositif de vannes empêchant la remontée des crues de Loire dans Langeais entraînait une chute et rendait difficile la remontée des poissons, la création de cette rampe permet d'envoyer la chute.

> **Coût de l'opération : 13 560 € TTC**  
**taux de subvention CD37 10%**

## CHANGEON

### Restauration du lit et des berges du Changeon à Benais et Bourgueil

Afin d'améliorer le fonctionnement du cours d'eau, des travaux de terrassements ont été réalisés pour créer des banquettes dans le lit du cours d'eau. Des radiers ont aussi été aménagés afin de stabiliser le fond du lit du cours d'eau et diversifier les habitats. Le projet a été adapté pour tenir compte de la présence de la mulette épaisse ; une moule d'eau douce sensible et protégée.

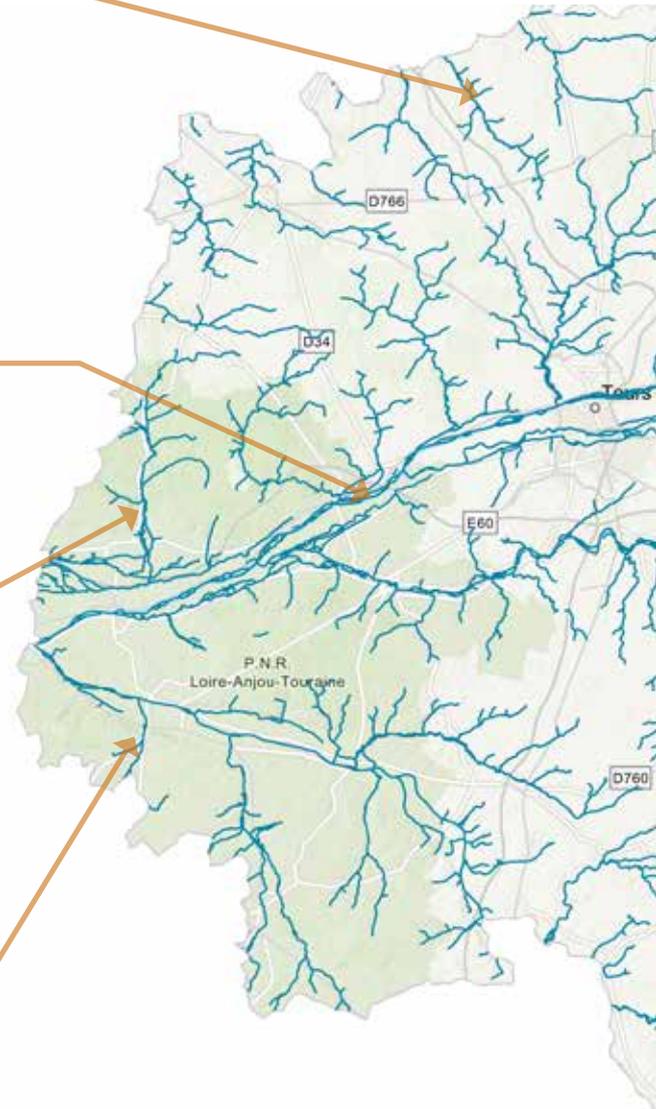
> **Coût de l'opération : 240 000 € TTC**  
**taux de subvention CD37 10%**

## NÉGRON

### Restauration morphologique du Quincampoix à Seully et la Roche-Clermault :

Les travaux réalisés en 2022 ont consisté à restaurer la qualité des habitats aquatiques et les fonctionnalités écologiques associées sur 330 ml du Quincampoix. Ils ont permis la réhumidification du marais par le reméandrage du cours d'eau et le comblement d'un fossé transversal au Marais de Taligny classé Espace Naturel Sensible.

> **Coût de l'opération : 24 690 € TTC- taux de subvention CD37 10%**



# TORIAUX DE RIVIÈRES

Le but est d'assurer la gestion durable de l'eau sur l'ensemble de son bassin versant.

Le Département a participé aux différents contrats 2022 à hauteur 209 740 € pour un taux de subvention de 10%. A cela s'ajoute des financements de l'Agence de l'eau Loire Bretagne et de la Région.



## **CISSE :** **Restauration de la continuité écologique sur la Cisse à Nazelles-Négron**

Le Moulin de Mocques-Souris à Nazelles-Négron constituait un obstacle à la continuité écologique. Après concertation avec les propriétaires, un bras de contournement de 400ml de long a été créé pour permettre la remontée des poissons sur la Cisse.

> **Coût de l'opération : 112 800 € TTC**  
**taux de subvention CD37 10%**



## **INDRE :** **Restauration morphologique du Saint-Branchs sur la Commune de Saint-Branchs**

Les travaux ont consisté à restaurer le cours du Saint-Branchs sur 450ml, 90ml par reméandrage du cours d'eau, le reste par création de banquettes et recharge granulométrique dans un but de dynamiser les écoulements. Les berges du cours d'eau ont été décaissées de façon à retrouver une zone d'expansion des crues sur ce secteur. Une chute de 30 cm en amont du secteur de travaux a été ennoyée pour restaurer la continuité écologique.

> **Coût de l'opération : 75 000€ TTC - taux de subvention CD37 10%**



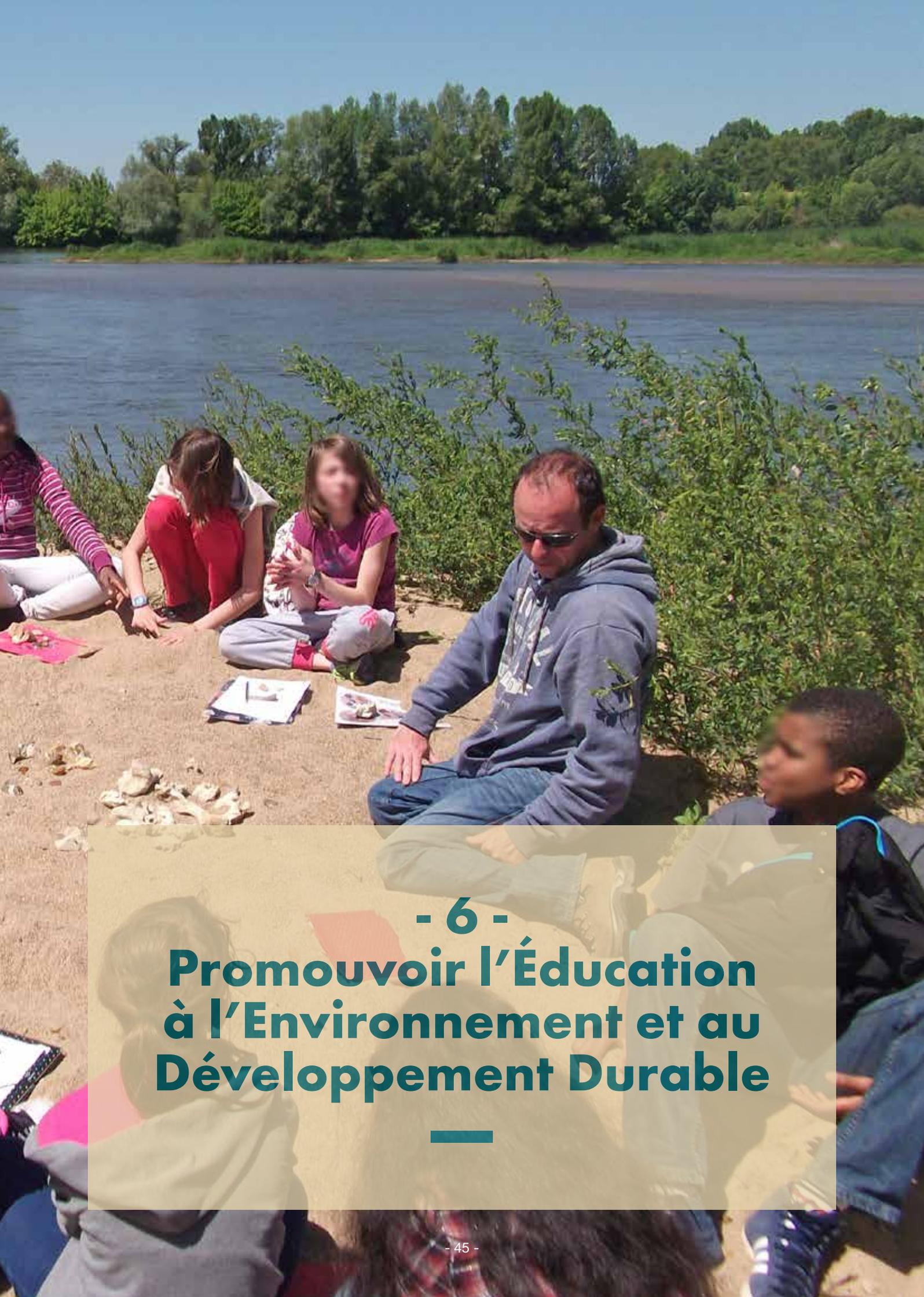
## **ESVES** **Restauration du complexe hydraulique de l'Esves à Ligueil**

Dans sa traversée du bourg de Ligueil, l'Esves souffrait d'un déficit d'alimentation en eau. Des travaux ont été réalisés pour la reconnecter biologiquement avec sa partie amont et aménager ses berges et son lit pour lui redonner vie.

> **Coût de l'opération : 385 831 € TTC**  
**taux de subvention CD37 10%**

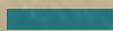






- 6 -

## **Promouvoir l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable**





Dans le cadre de sa politique de protection de l'environnement, le Conseil départemental soutient depuis plusieurs années des actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable auprès des collèges, des écoles primaires, des centres de loisirs et du grand public, en lien avec les sites naturels classés au titre des ENS. Ce soutien passe par le financement d'associations pour la réalisation d'animations pédagogiques sur ces thématiques pour un coût d'environ 140 K €/an.

Ainsi, depuis 2010, des conventions de partenariat sont signées avec des associations dont la compétence est reconnue dans le domaine de l'éducation à l'environnement. La majorité d'entre elles sont d'ailleurs labellisées au Référentiel de Qualité encadré par les partenaires de la Convention Régionale d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (CREEDD), dont le Conseil départemental est signataire.



## CREEDD 2021 -2027

Le Département signataire

La Convention Régionale pour une Education à l'Environnement et au Développement Durable instituée en 2009 constitue un document de référence pour les acteurs de l'environnement.

Ses objectifs sont les suivants :

- former les publics enseignants et non-enseignants, formateurs, éducateurs à l'environnement, animateurs, personnel des associations de Protection de la Nature, agents territoriaux,
- accompagner et impulser des projets
- favoriser la cohérence des actions sur un même territoire.



## ► Référentiels Qualités

Les signataires des référentiels de qualité s'engagent au respect de valeurs et d'un certain nombre de critères, définis par la CREEDD, qui garantissent la qualité des animations proposées.

La signature de ce référentiel est une démarche volontaire, soumise à l'approbation de la CREEDD, qui «labellise» les animations des structures signataires et les incite à s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

## • Les partenaires

En 2022, 2 associations sont venues compléter le groupe des partenaires. Ce sont désormais 11 associations compétentes en éducation à l'environnement et au développement durable et signataires du référentiel qualité qui interviennent auprès du Département.



## ➤ D'AUTRES STRUCTURES SE MOBILISENT AUSSI SUR LES ENS

En effet, les collectivités organisent des animations sur ces espaces naturels.

- ➔ La Communauté de Communes Loches Sud Touraine met en œuvre un programme estival d'animations sur l'ENS des Prairies du Roy.
- ➔ La Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire organise des animations au musée du Véron.
- ➔ La Communauté de Communes Gâtine-Racan propose des animations sur le site du Bois des Rouchoux et y organise la fête de l'Environnement.
- ➔ La Communauté de Communes Touraine Val de Vienne par le biais du Syndicat de Rivières Val de Vienne, programme sur son territoire des animations nature et en particulier sur le site de l'étang d'Assay.

Par ailleurs, deux entreprises, Touraine Terre d'Histoire et Ligéria Nature sont autorisées par le Département à développer un programme d'animations sur certains ENS.

Parmi les activités proposées, la découverte de la Loire en bateau est particulièrement appréciée. Aussi, les Bateliers des Vents d'Galerne à Bois Chétif et la rabouilleuse-Ecole de Loire à l'Île de la Métairie proposent des sorties originales permettant de découvrir le fleuve autrement.

Au total, ce sont 83 animations organisées par les collectivités et entreprises privées sur les ENS.

## • Animations financées par le Département

### ➤ LES SCOLAIRES

Le premier volet des conventions de partenariat concerne les animations auprès des élèves de collèges et d'écoles primaires, avec des animations co-construites entre l'association et l'établissement scolaire pour répondre au plus près au programme pédagogique défini par l'Education Nationale.

Dans cette perspective, le Conseil départemental a souhaité favoriser les animations en extérieur sur les sites classés ENS et finance, depuis 2 ans, un transport en car par collège et par an.

En 2022, plus de 4 000 enfants ont pu bénéficier d'une animation de sensibilisation à la préservation de la biodiversité.

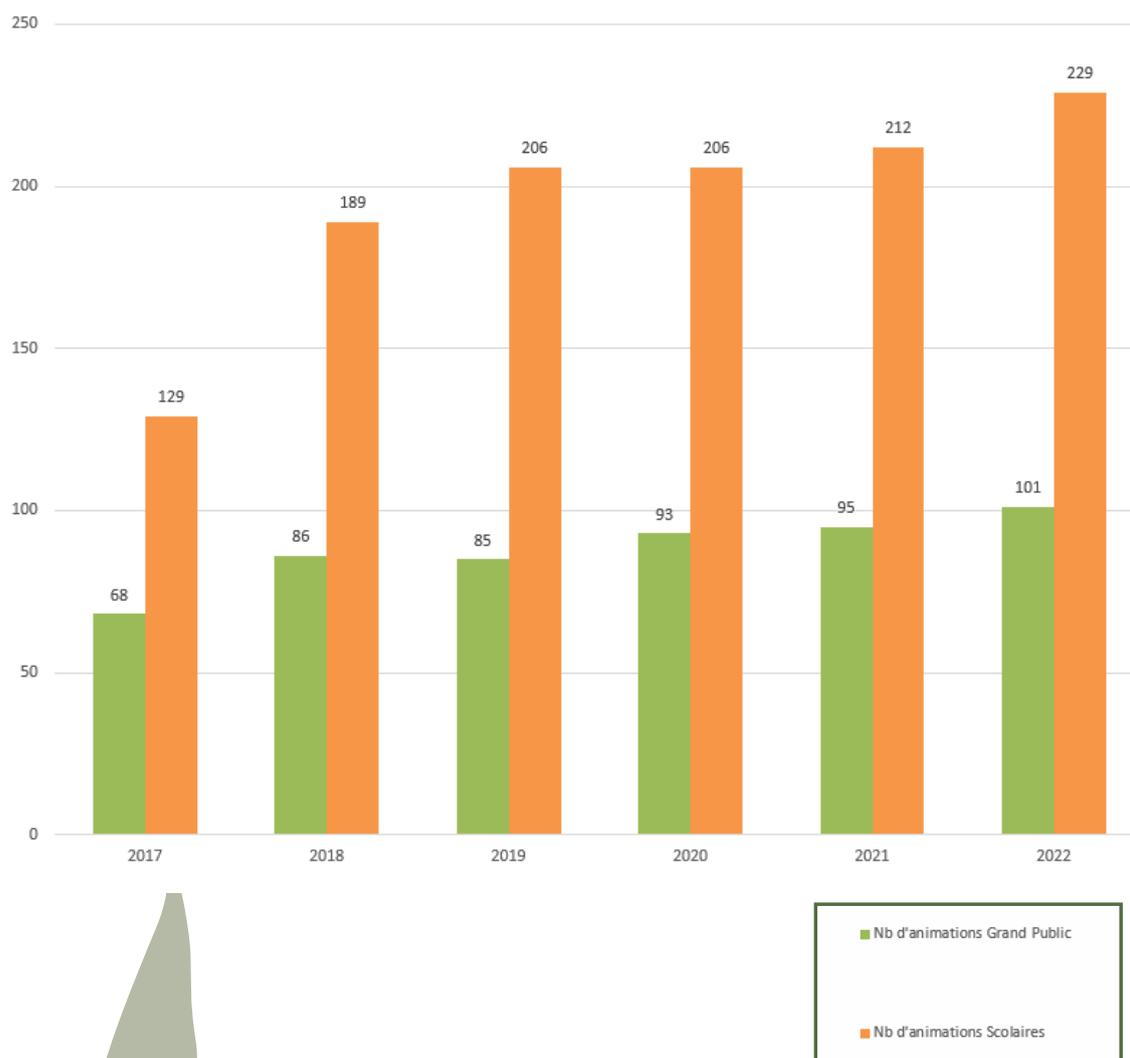


## » LE GRAND PUBLIC

Le 2<sup>ème</sup> volet des conventions concerne les animations à destination du grand public.

Au total, ce sont 101 animations financées par le Département qui ont rassemblé plus de 1 400 personnes en 2022.

## » ÉVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE D'ANIMATIONS PRÉVUES DANS LES CONVENTIONS



## » « DRÔLE D'OISEAUX », UN PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL MENÉ PAR LA LPO

La LPO a développé le projet « Drôles d'Oiseaux », afin de créer du lien entre les résidents de deux EHPAD et deux écoles primaires.

Là encore, une nouvelle expérience pour la LPO, à l'EHPAD des trois rivières de Tours et à la résidence Domitys d'Amboise. Les classes incluses dans ce projet étaient la classe de CE2 de l'école de Christ Roi et la classe de CP de l'école George Sand d'Amboise.

Un projet humain fédérateur offrant de beaux moments de partage entre enfants et résidents, avec les oiseaux comme fil conducteur.



## • Animations culturelles et patrimoniales, une échappée bucolique

Chaque année, le Conseil départemental propose de découvrir les sites naturels protégés «dans tous les sens » en invitant à une parenthèse théâtrale ou musicale.

### » L'INSECTARIUM

Le Département a programmé en 2022 le spectacle « l'insectarium », avec 3 représentations en extérieur.

« Pas besoin de décor artificiel, le public et les artistes vivent les œuvres que nous proposons grâce à ces lieux naturels où nous nous installons » explique Christopher Lacassagne, compositeur et Directeur artistique de Quart de Soupir.

Au total, un peu plus de 150 personnes enthousiastes ont pu apprécier ces spectacles d'une grande qualité artistique sur les sites de l'Île de la Métairie, du Val de Choisille et du Domaine de Candé.



## » CONTRECOURANT

Ce spectacle était un cheminement vers l'eau, un voyage initiatique lié à la vie d'une marionnette. De manière imagée, elle nous a raconté son histoire, inspirée d'histoires d'animaux et de plantes, de légendes et coutumes populaires, d'histoires communes à tous les êtres humains.

Pour que chacun puisse savourer cet hommage à l'eau et à la forêt, le spectacle, très apprécié, était limité à 90 personnes.

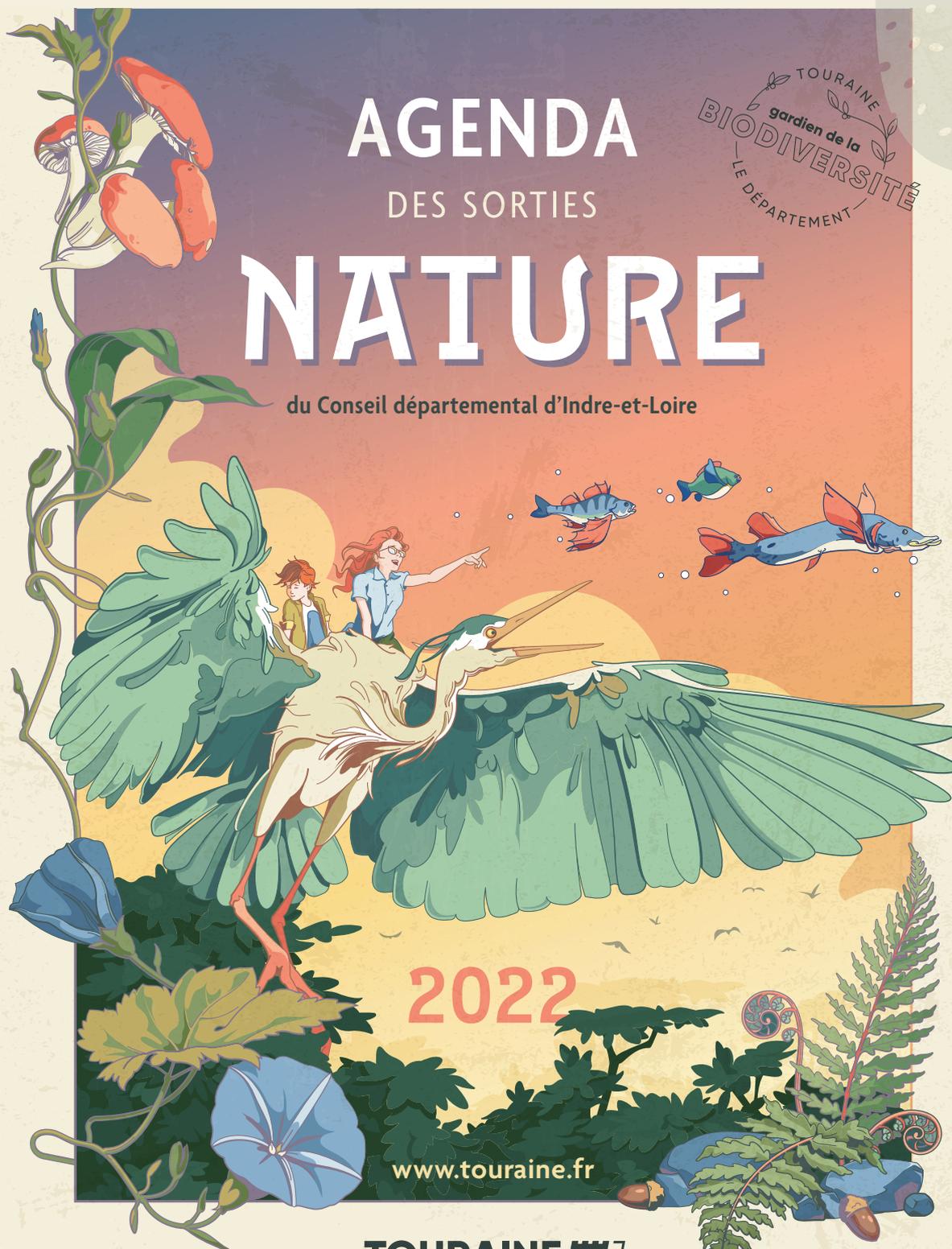
## » TRANSHUMANCE DES BREBIS

Un rendez-vous qui commence à être bien connu est la transhumance de la pentecôte. Les brebis retrouvent leur pâturage d'été à Rilly-sur-Vienne. Un parcours de 17 km pour assurer la transhumance d'une trentaine de brebis de la ferme à Chaveignes jusqu'au coteau de la Rebufière. Une centaine de personnes ont accompagné les brebis d'Emilie et Adrien Callu et ont ainsi pu découvrir une action de gestion patrimoniale.



## • L'agenda nature

En 2022, 184 animations, organisées sur les Espaces Naturels Sensibles, étaient inscrites dans l'agenda nature dont le visuel a été renouvelé.



**TOURAINE**  
LE DÉPARTEMENT



## • **Projet Atout collégiens**

Afin d'encourager le développement d'initiatives relatives à la préservation de la biodiversité, le Département participe au financement des projets portés par les collégiens, autour de la thématique de la biodiversité et plus largement du développement durable, de la lutte contre le gaspillage et sur le réchauffement climatique. L'animation du dispositif est assurée par le service de l'Education du Département. Le budget consacré pour ce dispositif s'élève à 6 125 €.

### » **COLLÈGE GEORGES BESSE À LOCHES :**

Une subvention de 2 000 € a été accordée pour poursuivre l'action relative au projet de préservation et d'enrichissement de la biodiversité des espaces verts du collège en aménageant des espaces qui y sont propices. À présent le collège aménage une serre pour favoriser les plantations et contribuer à la végétalisation des espaces.

### » **COLLÈGE DECOUR À SAINT-PIERRE-DES-CORPS :**

Une subvention de 1 710 € a permis la reconduction du projet d'étude des abeilles afin d'illustrer une grande partie du programme de 6<sup>ème</sup> sur les questions d'environnement, de biodiversité et d'impact humain.

### » **COLLÈGE MICHELET À TOURS**

Une subvention de 2 000 € permet aux 4 classes de 6<sup>ème</sup> de bénéficier d'interventions relatives à la biodiversité et au changement climatique.



## » VERS UN SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES ENS ET DE LA BIODIVERSITÉ 2023 - 2032

Sur la base d'un état des lieux départemental, le Conseil départemental développe une stratégie pour agir en faveur des sites ENS : préemption, objectifs de gestion, aménagement et valorisation, partenariats... mais également l'ensemble des actions transversales portées et/ou soutenues par le Département qui contribuent à la préservation des habitats naturels, des espèces, des paysages.

Ce schéma permet au Département de répondre au mieux aux besoins du territoire et constitue un document de communication vers les autres acteurs (Etat, collectivités, associations...).

A l'appui du Programme Pluriannuel d'Investissement dédié aux ENS et aux sports de nature voté par le Département en 2022, les acteurs locaux seront mobilisés autour d'une stratégie départementale partagée de protection de la biodiversité avec un objectif fort de maintien des écosystèmes et de leur continuité, pour faire face au changement climatique et ses conséquences. C'est là tout l'enjeu des années à venir : offrir aux espèces les capacités d'encaisser les changements, accumulés aux autres pressions, en maintenant des écosystèmes fonctionnels et diversifiés.

## » PORTS-SUR-VIENNE

Après acquisition des parcelles, des travaux de sécurisation et de nettoyage seront nécessaires pour valoriser les cavités :

- Le désamiantage et la démolition des deux maisonnettes.
- La sécurisation des entrées de cavités par un nettoyage et une mise en place de grilles à l'entrée de deux cavités afin d'en condamner l'accès tout en laissant circuler les chauves-souris.

## » DOMAINE DE CANDÉ

Fin 2023- début 2024, la vidange du Miroir du Domaine avec pour objectif d'exporter une partie des vases et de restaurer les ouvrages hydrauliques.

## » ÉTANG DU LOUROY

Vidange de l'étang en vue de son curage et de la restauration des berges en 2024.

## » CLASSEMENT EN ENS LOCAUX

- Prairies Palluau et Saint-Gilles à Benais et Bourgueil
- Marais des Rouches à Huismes et Avoine

## » LE CHER : RESTAURATION D'ÉCLUSES

Le Département va apporter une aide financière à hauteur de 30 000 € au NEC pour la préservation des barrages à aiguilles du Cher.

## » PLAN FORÊT

La Commune d'Amboise a lancé une étude pour identifier les réaménagements des accès et des circulations sur le site du Bois de la Moutonnerie à Amboise, classé ENS en 2021. Des propositions d'aménagement sont attendues.

## » CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

### **Aménagement d'ouvrages d'art en faveur de la Loutre.**

La Loutre d'Europe, espèce protégée et classée « En danger » en région Centre, est notamment menacée par la mortalité par collision routière. Afin d'éviter ce risque, le Département a pour objectif d'installer 8 nouvelles banquettes à encorbellement sous des ouvrages d'art départementaux en 2023. Les ouvrages sont choisis si la Loutre fréquente le cours d'eau, que la route est passante et que le passage sous le pont n'est pas aisé.

**Parmi les communes cette année : Amboise, Villedômer, Neuillé-Le-Lierre, Sainte-Maure-de-Touraine.**

## » SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS PUBLICS RESPONSABLES (SPAR)

Le Département intégrera dans sa politique d'achat public des considérations environnementales notamment la réduction des impacts de la commande publique sur la biodiversité.

Directeur de la publication : Directeur de la Communication - CD37  
Rédaction et conception : Service de la Transition écologique - CD37  
Conception graphique et impression : Imprimerie - CD37

Crédits photos : Communauté de Communes Loches Sud Touraine, Office de tourisme Touraine Nature (L. de Serres), Maison de la Loire, E. Sansault, D. Léger, CD37 (C. Raimbault, C. Caugant).

Remerciements à nos partenaires et à toutes les personnes ayant témoigné dans cette édition.

# 34 ESPACES NATURELS SENSIBLES ACCESSIBLES AU PUBLIC



- |    |                                    |    |                             |
|----|------------------------------------|----|-----------------------------|
| 1  | Carrière de falun                  | 18 | Bois Chétif                 |
| 2  | Plans d'eau de Hommes              | 19 | La Pomardière               |
| 3  | Les Rouchoux                       | 20 | Étangs des Ténrières        |
| 4  | Étang de l'Archevêque              | 21 | Île Bourdon                 |
| 5  | Val de Choissille                  | 22 | Bocage du Véron             |
| 6  | Île de la Métairie                 | 23 | Puys du Chinonais           |
| 7  | Bocage de la Gloriette             | 24 | Marais de Taligny           |
| 8  | Bois des Touches                   | 25 | Étang d'Assay               |
| 9  | Étangs de Narbonne                 | 26 | Coteau de la Rebufière      |
| 10 | Bois de la Moutonnerie             | 27 | Coteau de Ports-sur-Vienne  |
| 11 | Domaine de Candé                   | 28 | Étang du Louroux            |
| 12 | Prairies de Baumer                 | 29 | Étang des Chétauderies      |
| 13 | La Petite Prairie                  | 30 | Eperon Barré de Murat       |
| 14 | Méandre de l'Indre et Grande rouge | 31 | Vallée Saint-Mandé          |
| 15 | Les Grandes Fontaines              | 32 | Marais de Chédigny          |
| 16 | Étang du Moulin Neuf               | 33 | Prairies du Roy             |
| 17 | Bardeaux de l'Indre                | 34 | Lac de Chemillé-sur-Indrois |

**TOURAINES**  
LE DÉPARTEMENT

plus de renseignements sur [espacesnaturels.touraine.fr](http://espacesnaturels.touraine.fr)